

The background is a solid orange color. On the left side, there are several yellow L-shaped geometric patterns of varying sizes, some overlapping. On the right side, there are several pink 3D rectangular blocks, some stacked and some scattered. At the bottom, there are several teal circular shapes, some with concentric circles inside, resembling stylized eyes or targets.

LE  
CENTRE  
NATIONAL  
DES  
ARTS  
DU  
CIRQUE



Centre National des Arts du Cirque



## INTRODUCTION



## L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DU CIRQUE

Né d'une volonté de politique gouvernementale, un Centre national supérieur de formation aux arts du cirque est créé en 1983 à Châlons-en-Champagne, dans l'un des derniers cirques stables de France, lieu magique chargé d'histoire et porteur de celle à venir...

L'ambition du projet est d'offrir une formation d'exception, poursuivre la voie ouverte par les pionniers du « nouveau cirque ».

- inventer le cirque de demain
- donner le pouvoir de créer
- accompagner l'éclosion des jeunes talents.

En 1995, l'audace du projet se révèle : Le Cri du caméléon, spectacle de sortie de la septième promotion, mis en scène par le chorégraphe Joseph Nadj, remporte un triomphe

Encensé par la presse nationale et internationale, il devient le symbole du renouveau des arts du cirque.

Désormais, le spectacle n'est plus une succession de numéros indépendants, orchestrés par un Monsieur Loyal. Il est conçu comme une histoire, innervée par une dramaturgie. L'exploit physique n'est plus une fin en soi : il est support à l'émotion. En d'autres termes, la prouesse fait sens.

Pour mieux exprimer cette émotion, ces nouveaux artistes de cirque s'appuient sur la danse, le jeu d'acteur et la musique. La pluridisciplinarité est de règle. Les artistes travaillent en collectif et opèrent un véritable métissage des techniques et des formes. La scénographie en est d'autant plus variée et les styles divers.

De nouveaux agrès, de nouvelles techniques sont inventés. Les animaux occupent une place radicalement différente : de bêtes dressées, domestiquées, ils deviennent des partenaires de jeu.

Le Cnac pose les bases d'un nouveau rapport à la création artistique. Il forme des artistes de cirque porteurs d'ambitions nouvelles. Il favorise l'émergence d'un nouveau public.

Le Cnac est la première école européenne délivrant un diplôme supérieur reconnu et par le Ministère de l'Éducation nationale et par le Ministère de la Culture.

Il se définit comme une école d'art du cirque. La maîtrise technique, pré-requis indispensable, vient servir l'ambition artistique. Elle constitue le vocabulaire avec lequel l'artiste exprime son propos. Cette mission détermine l'originalité du projet pédagogique.

Aujourd'hui, un artiste de cirque doit être polyvalent et créatif : être certes l'auteur de numéros, mais aussi l'auteur ou le coauteur d'un spectacle; être en capacité de répondre à la sollicitation, en tant qu'interprète, de metteurs en scène ou de chorégraphes, voire de réalisateurs ou de performers; autrement dit, être force de proposition face à un metteur en piste.

Le programme pédagogique répond à ces enjeux

La formation initiale dispensée au Cnac se compose de :

- deux années qui débouchent sur la délivrance du Diplôme des Métiers des Arts.
- une troisième année d'insertion professionnelle, qui commence par la création puis la tournée d'un spectacle collectif sous la direction d'un metteur en piste, puis qui se poursuit soit par l'accompagnement, en étroit lien avec la profession, des projets personnels des étudiants, soit par leur insertion dans des compagnies existantes.

Les liens avec la profession sont établis dès la première année, par un stage en entreprise.

Le corps de formation est constitué :

- d'enseignements de spécialités de cirque, représentant 60% du volume horaire annuel.
- d'enseignements artistiques, à savoir : danse, musique, théâtre, sensibilisation aux arts équestres, au chant, aux techniques du spectacle (son, lumière, vidéo), ainsi que des cours de culture générale et des spectacles.
- d'ateliers d'écriture et de composition, qui explorent les processus écritures dans le spectacle vivant et travaillent sur les spécificités circassiennes



## LA CELLULE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Enfin

- des présentations publiques de travaux autonomes ou encadrés.

L'école confronte l'élève à une pluralité de points de vue, de possibles, pour lui offrir une variété d'expériences, pour qu'il trouve son propre chemin.

Le Cnac sélectionne et accueille des étudiants en provenance de tous horizons géographiques, de toutes filières de formation ayant choisi de faire du cirque leur métier.

Au concours d'entrée, 30% des dossiers reçus sont retenus en moyenne chaque année pour une quinzaine d'étudiants finalement admis par promotion, dont 20% environ d'élèves étrangers.

Cette école se caractérise aussi par son rayonnement national et international :

- 6 000 candidats postulants depuis sa création ;
- 250 artistes de cirque en France et dans le monde participant aux grands rendez-vous professionnels comme les festivals sont issus de cette école ;
- plus de 30 présentations publiques du spectacle de sortie ont lieu par an à Paris, Auch, Châlons-en-Champagne, Reims..

L'équipe pédagogique, artistique, administrative et technique se décline en une palette de compétences.

L'Ensac dispose d'un corps stable de professeurs auquel viennent s'ajouter des artistes professionnels intervenant dans des disciplines complémentaires.

Cette équipe permet un accompagnement personnalisé des étudiants dans leur démarche technique et artistique.

C'est la chance et la qualité d'une école à faibles effectifs.

**Le savoir-faire est l'instrument, le vocabulaire, le répertoire où puiser pour qu'advienne la poésie.**

L'exigence artistique, le caractère pluridisciplinaire, la diversité des cultures, des langages, des nationalités, des traditions et des esthétiques fondent l'originalité de cette école.

La troisième année du cursus est consacrée à l'insertion professionnelle de ces futurs artistes (qui ont entre 20 et 27 ans et sont autant filles que garçons). Elle se déroule en deux phases, en étroite collaboration avec la profession, afin de répondre aux principales modalités de l'insertion professionnelle.

Elle débute par la création et la présentation du spectacle de sortie sous chapiteau.

Durant quatre mois, les étudiants du Cnac travaillent sous la direction d'un metteur en scène, d'un metteur en piste ou d'un chorégraphe, qui doit intégrer leurs agrès et leurs propositions. Ils sont placés en position d'interprètes créatifs, dans des conditions proches de leur réalité future, encadrés par une équipe professionnelle artistique et technique. Le spectacle doit être l'occasion de toutes les audaces. La période de recherche est en effet essentielle pour l'intérêt pédagogique de cette expérience, nécessaire à l'obtention du diplôme. Le processus de création permet aux étudiants de parfaire leur formation par la mise en pratique des enseignements dispensés tout au long du cursus. L'exploitation sous chapiteau et la tournée leur apportent en outre l'apprentissage de l'itinérance (montage et démontage de la structure, nomadisme...).

Traditionnellement, les "sortants" tournent leur création en région Champagne-Ardenne, la présentent une vingtaine de fois à l'espace Chapiteaux du Parc de la Villette où ils se confrontent à la critique nationale et internationale et terminent son exploitation au festival CIRCA à Auch.

Durant la seconde phase, facultative, le Cnac construit avec et pour ses jeunes diplômés des parcours individuels ou collectifs :

- soit en favorisant leur participation à la production de spectacles de compagnies existantes,
- soit en accompagnant, conjointement avec des structures partenaires, leurs démarches de création par des laboratoires de recherche.

Le Conseil Régional Champagne-Ardenne participe au financement de la Cellule d'Insertion professionnelle du Cnac.



## LA FORMATION PERMANENTE

Soucieux de répondre aux besoins de la profession, le Cnac a développé un département de formation permanente pour les artistes, pédagogues et techniciens du spectacle vivant qui désirent :

- élargir leur pratique,
- se perfectionner ou se reconvertir,
- renouveler leurs connaissances,
- éveiller leur curiosité,
- compléter ou consolider une expérience professionnelle de qualité.

La formation permanente constitue une véritable plate-forme animée par des équipes d'artistes-pédagogues. A savoir, une soixantaine de formateurs par an parmi lesquels on compte Gilles Defacque, Jean Palacy, Nikolaus, Mathurin Bolze, Philippe Découfflé, des réalisateurs comme Colline Serreau, des manipulateurs d'objets tel que François Chat, des formateurs de comédiens comme Norman Taylor ou encore des conteurs comme Pépito Matéo. La « formation permanente » du Cnac propose un véritable espace d'apprentissage, d'échange et de réflexion autour de thématiques inédites ou spécifiques, comme la magie nouvelle, l'acteur clown, le technicien de cirque, le théâtre cheval... Si certains stages sont reconduits d'une année sur l'autre, le programme est en grande partie renouvelé chaque saison.

Une vingtaine de stages, de 20 à 350 heures, est dispensée annuellement, touchant près d'une centaine de personnes issues du cirque, des arts de la rue, du théâtre, de la danse, de la musique, de la magie comme d'entreprises culturelles ou autres champs professionnels.



## LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de Ressources mène trois missions principales à travers sa médiathèque, son service d'information et d'orientation juridique et son unité de production audiovisuelle.

### Une médiathèque spécialisée :

Véritable médiathèque de référence, tant sur les différentes facettes des arts du cirque que sur la danse, le théâtre ou les arts plastiques, le centre de ressources procure l'information et la documentation nécessaires aux professionnels de la culture, de l'éducation et des médias : étudiants, artistes et chercheurs forment ses publics.

Il les conseille dans leurs recherches pédagogiques et artistiques en puisant aussi bien dans un fonds qu'il enrichit chaque année qu'en exerçant une veille documentaire.

5000 ouvrages sur le cirque et les arts frères

500 vidéos de compagnies de cirque

700 vidéos de spectacles et travaux d'école du CNAC

1500 affiches de cirque contemporaines

plusieurs milliers d'images du Cnac enrichissant sa photothèque

### Un service d'information et d'orientation juridique

Depuis 2008, un service d'information et d'orientation juridique répond également aux besoins des professionnels des arts du cirque selon trois axes : le droit d'auteur, les droits individuels de l'artiste, la réglementation pour les artistes travaillant à l'étranger.

### Une unité de production audiovisuelle

Enfin, une unité de production audiovisuelle garde trace de toutes les présentations artistiques des étudiants et développe les outils audiovisuels de communication du CNAC.

Le centre de ressources est le premier pôle associé consacré aux arts du spectacle de la Bibliothèque Nationale de France pour veiller principalement à la conservation du patrimoine audiovisuel.



## QUI CONTACTER ?

### **Direction générale**

Jean-François Marguerin

Tél. +33 (0)3 26 21 80 45

[jf.marguerin@cnac.fr](mailto:jf.marguerin@cnac.fr)

### **Direction adjointe en charge de la pédagogie et du développement artistique**

Gwénola David

Tél. +33 (0)3 26 21 80 51

[gwenola.david@cnac.fr](mailto:gwenola.david@cnac.fr)

### **Administration**

Dominique Gruszczinski

Tél. +33 (0)3 26 21 80 42

[dominique.administration@cnac.fr](mailto:dominique.administration@cnac.fr)

### **Communication & web**

Nelly Mailliard

Tél. +33 (0)3 26 21 84 94

[communication@cnac.fr](mailto:communication@cnac.fr)

### **ENSAC**

Ecole supérieure

Eric Wenner

Tél. +33 (0)3 26 21 80 54

[ensac@cnac.fr](mailto:ensac@cnac.fr)

### **Section équestre**

Floriane Dusuel

[labo.cheval@cnac.fr](mailto:labo.cheval@cnac.fr)

### **Formation permanente**

Barbara Appert-Raulin

Tél. +33 (0)3 26 21 84 91

[formation.continue@cnac.fr](mailto:formation.continue@cnac.fr)

### **Centre de ressources**

Jeanne Vasseur

Tél. +33 (0)3 26 21 80 47

[jeanne.vasseur@cnac.fr](mailto:jeanne.vasseur@cnac.fr)

### **Unité production audiovisuelle**

Raoul Bender

Tél. +33 (0)3 26 21 84 93

[video@cnac.fr](mailto:video@cnac.fr)

### **Cellule d'insertion professionnelle**

Catherine Coppéré-Jannelle

Tél. +33 (0)3 26 21 64 70

[catherine.coppere@cnac.fr](mailto:catherine.coppere@cnac.fr)

Centre national des arts du cirque 1 rue du cirque 51000 Châlons-en-Champagne

[www.cnac.fr](http://www.cnac.fr) / [www.cnac.tv](http://www.cnac.tv) / tél 03.26.21.12.43 / fax 03.26.21.80.38